

dans les mêmes conditions, on les rem-
placant par des chevaux équivalents.
« Les gares seront fermées les diman-
ches et jours fériés, à l'exception de
la livraison des marchandises à
petite vitesse. Les délais d'expédition
seront augmentés de quatre heures
à compter du jour de livraison. Dans ce
dernier cas, le délai fixé pour la perception
des droits de franchise sera augmenté
de vingt-quatre heures. »
Il s'agit d'une réforme simple, facile
et féconde, qui ne coûte rien de toute
nature. La Chambre de commerce de
Lille espère que le ministre,
quoiqu'il ait à l'instant d'y at-
tacher votre nom. Elle se félicite, en ce
cas, d'avoir pu y contribuer pour sa
part.
« La chambre vous prie d'agréer,
Monsieur le ministre, etc. »
Cette lettre a été communiquée à M.
le ministre de commerce, dont le com-
missaire a été sollicité pour obtenir le ré-
sultat demandé.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Louis Florin nous a apporté la
lettre suivante vendredi soir, après le
tirage du journal :
Roubaix, 30 décembre 1875.
Monsieur le Rédacteur du
Journal de Roubaix,
Quand j'ai accepté la candidature au
Tribunal de Commerce, j'ai cédé — après
plusieurs refus — aux instances répétées
de MM. les président et juges de ce
tribunal.
Ces messieurs avaient décidé à l'una-
nimité que mon nom serait proposé au
choix des électeurs; ils suivaient, en
agissant, l'usage adopté par la généra-
lité des Tribunaux de Commerce.
Ce qui s'est passé mardi dernier et la
compétition qui s'est élevée ce jour-là
même, me font un devoir de ne pas
insister aux nouvelles instances du
Tribunal et de mes amis.
J'ai une trop haute idée des fonctions
de juge consulaire pour en faire l'objet
d'une brigue électorale.
Je refuse donc ma candidature et je
remercie ceux qui m'ont donné leurs
suffrages, du grand honneur qu'ils m'ont
fait.
Je vous prie, Monsieur le Rédacteur,
d'insérer cette lettre dans votre plus
prochain numéro.
Agréez à l'avance mes remerciements
et mes salutations empressées.
LOUIS FLORIN.

Le maire de la ville de Roubaix in-
forme les notables commerçants élec-
teurs pour l'élection d'un juge suppléant
au tribunal de commerce que ladite élec-
tion aura lieu le mardi 3 courant, de 9 h.
à midi, dans la salle des audiences.

Par décret de M. le maréchal, pré-
sident de la République, en date du 31
décembre, le Conseil général du Nord
est convoqué pour mercredi prochain, 5
janvier, à deux heures, en session ex-
traordinaire à l'effet de délibérer sur des
questions de chemin de fer d'intérêt
général et d'intérêt local, et sur d'autres
affaires urgentes qui pourraient lui être
soumises par l'administration.

Dans le scrutin sur l'urgence du pro-
jet de loi relatif à la déclaration d'utilité
publique de plusieurs chemins de fer à
la Compagnie du Nord, nous relevons
les noms suivants des députés du Nord
qui ont voté contre : Baucarne-Leroux,
Botticau, Brabant, Jules Brames, Corne,
Doregnoncourt, Descat, Leurent, de
Marçay, des Rotours, Testelin.

Nous apprenons que M. Cornat, qui a
plusieurs années résidé à Lille comme
colonel et ensuite comme général de
brigade, vient d'être promu au grade de
général de division.

Aujourd'hui, vers onze heures, et de-
mi, deux chevaux attelés à une voiture
de maître se sont emportés sur la
pleurait, et dont les yeux rouges et le
nez gonflé augmentaient la laideur.
Pauvre créature ! La douleur même
n'avait pas le pouvoir de la rendre in-
téressante. Rien de plus disgracieux
que les grimaces qu'elle faisait en pleu-
rant.

Le marin, exaspéré, avait saisi rudement
le bras de mademoiselle Ran-
cunot et le secouait avec violence :
« Méchante fille, lui disait-il. Ne voyez-
vous pas que vous avez voué Angéline
au malheur. »
— Et si je l'ai voulu ! s'écria la
méchante, en se dégageant de son
étrointe. Et elle sortit du salon.

Ils restèrent quelques minutes stu-
péfaits.
Puis on entendit le bruit de la voi-
ture du comte de Tréguen, qu'on avait
demandé pour onze heures, et qui ar-
rivait à neuf, sans doute par l'effet de
la volonité de la méchante fille.
Du reste, ils n'avaient rien de mieux
à faire qu'à se retirer. Le comte de Tré-
guen, qui, malgré son dépit et la sur-
prise désagréable qu'il venait d'éprou-
ver, n'oubliait jamais les convenances,
arrondit le coude et offrit le bras à sa
belle-fille, qui, sans penser qu'elle n'avait
sur la tête qu'un turban poivré, se
laisa emmener et mettre en voiture.
Gontran et le capitaine y montèrent
aussi, et l'on ne tarda pas à arriver à
l'hôtel de Tréguen.

grande place : une femme a été renver-
sée. L'avant-train s'est soulevé, la voi-
ture et les chevaux sont allés se battre
près du bazar : l'un d'eux a été tué sur
le coup.
La femme, victime de cet accident a
été aussitôt transportée à la pharmacie
Coille, où elle a reçu les premiers soins,
et de là à son domicile. On espère que
son état n'offre rien d'inquiétant.
Quant aux personnes qui se trouvaient
dans la voiture elles en ont été quittes
pour la peur.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille
DUHAUT-TRAUWAERT, qui, par oubli,
n'avaient pas reçu de lettre de faire part
du décès de M. Louis-Joseph DUHAUT,
veuf de Dame Thérèse TRAUWAERT, fon-
dateur et président de la société du Secours-
Mutuel, à Renaix (Belgique), décédé à Rou-
baix, le 31 décembre 1875, à l'âge de 81 ans,
sont priés de considérer le présent avis comme
tenant lieu de lettre de faire part, et d'assister
au convoi et service solennels qui auront
lieu le lundi 3, à 8 heures 1/2, et aux
vigilantes le même jour, à 3 heures, en l'église
Sainte-Elisabeth, d'où son corps sera trans-
porté à Renaix (Belgique). — Un salut
solennelement célébré en l'église Saint-
Hermès, à 3 heures. L'assemblée à la maison
mortuaire, rue de Lannoy, 99.

Les amis et connaissances de la famille
CATTEAU-DUTHOIT, qui, par oubli, n'au-
raient pas reçu de lettre de faire part du
décès de Monsieur FLORENT-DESIRES-PIERRE
CATTEAU, décédé à Roubaix, le 31 décem-
bre 1875, à l'âge de 35 ans, sont priés de con-
siderer le présent avis comme tenant lieu
de lettre de faire part, et d'assister au
convoi et service solennels qui auront lieu
le Lundi 2 Janvier 1876, à 10 heures, en l'église
Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison
mortuaire, rue Saint-Jean, 43.

Un obit solennel anniversaire sera
célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale
de Saint-Martin, le Lundi 3 Janvier 1876, à 10
heures, pour le repos de l'âme de Monsieur
JULIEN-CHARLES GARRÉ, veuf de Dame PAULINE
DESFONTAINES, décédé à Roubaix, le 5
Janvier 1875, à l'âge de 64 ans. — Les per-
sonnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de
lettre de faire part, sont priées de vouloir
bien considérer le présent avis comme en
tenant lieu.

État-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 décem-
bre. — Victor Meunier, rue des Lannes,
Haies, 140. — Carlos De Keyser, au Pile. —
Elie Bonduel, rue Pierre-de-Roubaix, 30.
MARIAGES du 30 décembre. — Henri Ba-
ttera, 32 ans, peintre, et Maria Hoste, 31 ans,
timbrande. — Gustave Decrème, employé de
commerce, 26 ans, et Rosalie Piquet, sans
profession, 23 ans. — Félix Natalis, 30 ans,
contre-maitre de tissage, et Maria Smizit, 21
ans, journalière.
DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 décembre.
Sophie Dolant, 39 ans, sans profession, rue du
Moulin-de-Roubaix, 138. — Henri Dujardin,
20 ans, rue Turcot, cour Jean-Baptiste, 8.
Frédéric Vand'riessche, 36 ans, déboureur,
rue de Lille, 11. — Cécile Leclercq, 49 ans,
pigeonneuse, au Pile, rue n° 7. — Joséphine
Départ, 73 ans, ménagère, au Tilleul, 17. —
Bernard Koinick, rue de Blanchemaison, cour
Dequien, 2. — Delaby, présenté sans vie, rue
du Bassin, cour Malagie, 20.

Faits divers

— L'avant dernière nuit, un violent
incendie a dévoré une grande partie de
l'hôtel-de-Ville de Bordeaux, ancien
palais des princes Rohan. On s'est aperçu
du feu à dix heures et demie, et on
n'a pu le maîtriser qu'à une heure
du matin. Le grand salon de réception
et le pavillon central sont complètement
brûlés. Les archives, l'état-civil, la caisse
ont été sauvés grâce au dévouement des
employés et des soldats, qui s'élançaient
dans les escaliers enflammés, arrachant
à la destruction les papiers et les objets
précieux.
Toute la garnison était sur pied. Le
général de Rochebout, commandant en
chef le 18^e corps d'armée, et le vicomte
de Pelleport, maire de Bordeaux, diri-
geaient les secours.
À la première nouvelle du sinistre, les
théâtres ont été abandonnés par les
spectateurs. Une foule immense station-
nait aux abords de l'hôtel-de-Ville.
Les ruines fument encore.
La grande horloge est arrêtée à dix
heures et demie.
Les postes sont couvertes par des as-
surances.

C'était dans une petite cellule de
l'hôpital Saint-Yves, Marie de Fréville
était à demi couchée sur un lit de re-
pos, recouvert de perse verte. Ses ma-
gnifiques cheveux blonds flottaient né-
gligemment sur ses épaules. Sa robe
de laine brune n'était serrée que par un
cordon de soie noire. Elle était pâle,
et une sueur ardente coulait de son
front.
On devinait qu'elle était bien souf-
frante et bien malheureuse; mais à
l'expression angélique de ses grands
yeux bleus, fixés sur un Christ d'ivoire,
seul ornement de sa cellule, on devinait
aussi qu'elle était pieuse et rési-
gnée.
Une autre femme restée debout sur
le seuil, contemplant aussi la belle ma-
lade, et n'osait avancer.
Le bruit du frolement de sa robe de
soie révéla Marie de sa réverie.
— Est-ce vous, Angéline, s'écria-
t-elle, d'une voix émue?...
Angéline s'avança alors, et il parut
qu'aux rayons du soleil qui remplis-
sait la cellule, sa laideur était plus
complète et plus repoussante, car Ma-
rie ne put s'empêcher de dire, en dé-
tournant la tête : « Mon pauvre Gon-
tran ! »
— Ah ! exclama la jeune femme
avec amertume, vous le plaignez ! Je
l'aime, cependant... J'aurais volon-

On dit de Liège, 30 décembre :
« Un drame terrible s'est passé cette
nuit. L'agent de police Carpay, le garde
de nuit Hardy et un pompier, condui-
saient au poste de la permanence qua-
tre individus qu'on avait vu rôder au-
tour d'un riche magasin de bijouterie.
L'agent Carpay et le pompier condui-
saient trois de ces hommes ; Hardy
tenait le quatrième.
Au coin de la rue Sainte-Catherine,
l'un des hommes qui marchait à côté
de Carpay, sortant vivement son revolver
de sa poche, tua raide le malheu-
reux agent.
Pendant le moment de confusion
qui suivit, huit coups de feu furent tirés,
et les malfaiteurs purent s'échapper au
milieu de l'obscurité de la nuit.
On n'a pu encore, malgré toutes les
recherches, les rattraper. »

La caste des Bohis
Le voyage du prince de Galles dans
l'Inde prête à tout ce qui touche à cette
contrée féérique une véritable actualité.
C'est ce qui nous engage à extraire
de l'excellent volume de madame Louis
Jaccoliot, Trois mois sur le Gange (Dentu,
éditeur), d'où nous avons tiré le duel si
dramatique de l'éléphant et du rhinocé-
ros, un nouveau fragment qui, dans un
autre ordre d'idées, n'offre pas un moins
vif attrait de curiosité.

Nous marchons depuis quelque temps
délié, lorsque nous aperçûmes un pauvre
Indou de la caste des Tcharanys, qui
s'avançait péniblement sur la route,
dans une direction opposée à celle que
nous suivions. Il portait sous le fardeau
qui chargeait ses épaules. Quel ne fut
pas notre étonnement, lorsqu'en ar-
rivant près de lui, nous reconnûmes dans
l'objet qui transportait, un de ces
sacs en toile serrée de fibres de coco,
dans lesquels les négociants indigènes
ont l'habitude de placer leur argent.
Notre caravanier s'était arrêté.
— Salam, Tcharany, dit le major à
l'Indou.
— Salam, saëb, répondit le pauvre
diable, et déposant son sac plein d'ar-
gent et d'or sur le bord du chemin, il se
coucha dans la poussière en faisant le
schaktanga à chacun de nous. — Le
schaktanga est dans l'Inde la suprême
expression du respect de l'inférieur en-
vers le supérieur; il se fait en se pro-
sternant de façon à ce que le corps, étend
sur le sol devant la personne que
l'on salue ainsi, ne repose que sur l'ex-
trémité des pieds, des genoux et des
coudes.

— Où vas-tu ? continua notre ami.
— J'ai été chargé par un commouty
(négociant de Nagpoor, de porter ces
dix mille roupies — vingt-cinq mille
francs — à un commouty de Dakka.
Tu n'as pas fait de mauvaises ren-
contres ?
Dans le pays de Kourba, j'ai vu sou-
vent les kallerous, mais je les ai men-
cés du traga, et ils m'ont laissé conti-
ner mon chemin.
— Salam, Tcharany.
— Salam, saëb.
Après nous avoir envoyé une dernière
salutation, le pauvre diable, grelottant
sous les étreintes de la fièvre qu'il avait
gagnée en traversant les marais qui en-
trent les différents bras du Gange, re-
prit son précieux fardeau et continua
péniblement sa route. L'explication de
ce fait va nous faire connaître une des
coutumes les plus étranges de l'Inde.
Dans cette immense contrée, soumise
autrefois à des centaines de princes diffé-
rents, ayant eux-mêmes, sous leurs
drapeaux, une foule de petits rajahs à den-
rée enduits et toujours en lutte les uns
contre les autres, les voyages et les
transports d'objets précieux eussent été
impossibles, si la nécessité d'assurer la
sécurité des transactions commerciales,
plus forte que les entraînements de la
guerre et du pillage, n'eût fait imaginer
le plus singulier des expédients.
Une caste reçut le privilège d'accom-
pagner les voyageurs, et de transporter
les matières précieuses, telles que soie-
rie, tapis de Golconda et un répan, pi-
erries de Golconde, argent et or, d'un

tiers donné ma vie pour lui... Tous les
battements de mon cœur, toutes mes
pensées, tous mes rêves sont pour lui...
Ne dites donc plus « pauvre Gontran,
dites plutôt pauvre Angéline. »
— Mais de quoi vous plaignez-vous ?
Ne vous a-t-il pas choisis ?
N'êtes-vous pas à lui, à lui pour tou-
jours ?
— Hélas ! Je crains qu'il ne m'aime
pas beaucoup... pas du tout, peut-être...
c'est qu'il lui paraît, que je suis bien laide.
Je m'en étais doutée, Marie, le jour
où je vous vis pour la première fois.
Mais ma tante et Gontran lui-même
m'avaient tant dit le contraire !...
Marie lui prit doucement les mains :
Pauvre Angéline, fit-elle, ainsi, vous
croyez qu'il ne vous aime pas ?
— Je le crains. Je devine mainte-
nant que c'est vous qu'il aime, et
qu'il ne m'a prise que parce qu'il me
croyait riche...
— Gontran intéressé ! oh ! non,
cela ne lui ressemble pas.
— Mais alors, pourquoi m'a-t-il re-
cherché ? Quel affreux mystère, oh !
mon Dieu, mon Dieu !...
Et elle cacha son pauvre laid visage
pour pleurer.
— Pauvre Angéline, reprit Marie
avec un sourire d'ange, vous êtes plus
malheureuse que moi ! Vous l'aimez et
ne croyez pas à son amour ; et moi, qui
vais quitter la vie... je sais qu'il m'a

bon à l'autre de l'Indoustan, et chacun
s'engagea, par les plus terribles ser-
ments, à la soutenir et à punir les atten-
tats dont ses membres seraient l'objet.
Celle caste se nomme, dans le sud, la
caste des bohîs; au centre, de l'est à
l'ouest, la caste des tcharanys; au nord,
la caste des bhâis.
Les brahmes consacrèrent de préfé-
rence les plus terribles malédictions reli-
gieuses à l'égard du trans-gresseur, et ce
crime de faire accompagner une caravane
par un bohîs, un tcharany ou un bhâi,
sans les lieux, ne tarda pas à passer
dans les mœurs; et caravanes et objets
précieux furent plus en sûreté sous la
garde d'un seul homme que sous celle
d'une armée. Il n'est pas jusqu'à la caste
des kallerous, ou voleurs, — car ces
messieurs se sont réunis en caste dans
l'Inde, — qui ne respecte le bohîs, con-
ducteur ou messager.
Cependant, il arrive parfois qu'un de
ces braves gens est arrêté par les thugs,
les kallerous, les ierous-varous et autres
exploiteurs de la jungle, sur lesquels les
malédictions religieuses ont peu d'em-
pire; il n'a qu'à les menacer du traga,
pour qu'on le laisse immédiatement con-
duire sa route, sans toucher à un che-
veu de la tête des gens qu'il accompa-
gne, ou à une roupie du trésor qu'il
porte.

Qu'est-ce que le traga ? Voici l'origine
légendaire de cette coutume.
Le puissant roi Wiswamitra avait fait
sculpter dans l'or et entourer de pierres
précieuses une magnifique fleur de lotus,
qu'il envoya à la belle Djenara, sa fian-
cée, en la confiant à un bohîs. Ce der-
nier, arrivé dans une épaisse forêt du
pays de Pounah, à plus de trois cents
lieues de Benarès, fut saisi par les soldats
de Sivadj, petit prince de la côte mala-
bare, et conduit près de leur maître, qui
exigea du messager la remise de la fleur
de lotus.
— Grand prince, lui dit le bohîs,
considérez le déshonneur qui va retom-
ber sur ma personne, ma famille et ma
caste, si la fleur n'arrive pas aux mains
de celle à qui je suis chargé de la re-
mettre. On dira que je l'ai vendue pour
en tirer un honteux profit, et que vous
sallez désormais confier à un bohîs, un
fêtu de paille à porter à une fourmi ?
Comme Sivadj persistait dans sa de-
mande malgré ces paroles, le bohîs con-
tinua :
— Illustre souverain, c'est ma mort
que vous demandez, car j'ai juré de
donner ma vie pour défendre l'objet qui
m'a été confié; prenez le donc puisque
je ne puis espérer ni de le sauver par la
force, ni de toucher votre cœur, mais
que du moins ce ne soit que sur mon
cadavre.

En disant ces mots, il tira son traga
de sa gaine (sorte de poignard) et se le
plongea dans le cœur.
En même temps que cet acte du messa-
ger fut admiré dans l'Inde entière, il sou-
leva contre Sivadj tous les rajahs et tous
les brahmes, et Wiswamitra, se mettant
à la tête de son armée, envahit le Pounah,
fit mettre à mort le rajah coupable et
rasa sa capitale.
Depuis cette époque, les bohîs, tcha-
ranys et bhâis, au moment d'entrepre-
ndre un voyage, font vœu de se donner
la mort pour défendre les caravanes qu'ils
accompagnent, et les objets précieux
qu'ils transportent.

Cette menace de recourir au traga,
c'est-à-dire au suicide, manque rarement
son effet sur l'esprit de ceux auxquels
elle s'adresse, et dans les cas ex-
cessivement rares où les thugs, kalle-
rous et autres écumeurs de routes, ont
passé outre, la mort du bohîs qui a im-
médiatement suivi leurs rapines, leur a
valu de telles représailles, que de pareils
événements n'arrivent pas deux fois par
deux cents millions d'hommes.

Dès qu'un bohîs se met en route, la
caste tout entière est intéressée d'hon-
neur à la réussite de son entreprise; on
note le jour de son départ, on s'inquiète
de son retour, et s'il tarde à rentrer
après le temps nécessaire à l'accomplis-
sament de sa mission, de tous côtés on
lance des émissaires pour savoir ce qu'il

aimé... pas comme je l'aime pourtant,
car, pour aucune considération au
monde, je n'aurais pu renoncer à lui
volontairement.
— Oh ! vous n'allez pas quitter la
vie, ma bonne Marie. N'est-ce pas que
vous n'êtes pas si malade !
— Grand Dieu ! quel horrible chagrin
ce serait pour moi d'avoir par mon ma-
riage causé votre mort !
— Ne vous accusez de rien, chère
enfant. J'ai toujours eu la poitrine dé-
licate; le chagrin et la déception n'ont
fait que hâter ma fin. J'étais aimée, je
ne le suis plus. Que faire désormais
ici-bas ? Le sort m'a refusé les douces
joies de la terre. Eh bien, comme l'oi-
seau du paradis, je m'élèverai au-des-
sus de la terre.
Elles restèrent longtemps parlant
ainsi avec tristesse et confiance jusqu'à
ce qu'une religieuse entra, et trouvant
la voix de la jeune fille plus faible et sa
poitrine plus oppressée, engagea An-
géline à la laisser reposer.
La religieuse reconduisit la jeune
dame de Tréguen jusqu'à la porte, et
lui dit : Mademoiselle de Tréville est
gravement atteinte. Je crains que nous
ne puissions la sauver.
Angéline arriva à l'hôtel baignée de
pleurs.

Gontran se trouvait seul au salon
lorsqu'elle y entra.

son dépôt ; et d'aventure s'il s'est pas-
sé pour ne pas violer son dépôt, lui vivant,
tous les bohîs, tcharanys et bhâis, du
nord au sud, de l'est à l'ouest, reçoivent
avis de ce qui s'est passé, avec le nom
du lieu où le crime s'est commis et des
gens à qui il est attribué, et immédia-
tement commence une guerre d'exter-
mination, dans laquelle les bohîs tuent in-
distinctement tous les membres de la
caste maudite qui leur tombent sous la
main. Ils ne font grâce ni aux femmes ni
aux enfants, et cette lutte, dans laquelle
les messagers ont pour eux toutes les
castes de l'Inde, dure souvent plusieurs
générations.

Il y a environ soixante ans, toute la
caste des yavals, qui vivait de maraudes
dans les Nielgueries montagneuses du
sud de l'Indoustan, disparut pour un fait de
ce genre; pendant un quart de siècle, les
bohîs lui firent la chasse et finirent par
la détruire en entier, sans que les An-
glais aient pu s'y opposer; ils auraient
soulé l'Inde entière contre eux.
Si le bohîs lui-même venait à se ren-
dre coupable de détournement de la
chose confiée, non-seulement lui, mais
toute sa famille serait mise à mort par
les membres de leur propre caste.

Ces sauvages traditions d'honneur, si
ces deux expressions se peuvent em-
ployer ensemble, ont entouré cette caste
des messagers d'un tel prestige, que les
négociants européens chargent ses mem-
bres de tous leurs transports dans l'in-
térieur, et que les gouvernements an-
glais et français n'hésitent jamais à leur
confier sans aucune garantie, des som-
mes importantes qui doivent servir à la
solde des troupes dans les établisse-
ments éloignés.

Un seul bohîs est préférable à un ba-
tailion d'escorte. Vous pouvez lui confier
ce que vous avez de plus précieux au
monde, votre femme, vos enfants, votre
fortune, leur laisser faire sous sa garde
trois et quatre cents lieues dans l'in-
térieur, il n'y a pas d'exemple que le pré-
cieux dépôt n'ait pas été rendu à desti-
nation.

Il m'est arrivé souvent d'aller rejoind-
re mon mari qui se trouvait dans quel-
que station de l'intérieur, et de faire
soixante et quatre-vingts lieues dans un
pаланqui porté par six bohîs; jamais je
n'ai eu à leur reprocher l'ombre même
de la plus légère inconvenance; quand
je descendais du pаланqui, ils s'agenouil-
laient dans la poussière la face dans les
mains pour me témoigner leur res-
pect, chose qu'ils n'eussent point faite
en temps ordinaire.

Lorsque j'étais obligée de coucher
dans un beungalow avec mes deux ayas
indous — femmes de service — qui
suivaient dans une charrette à bœufs,
toute la nuit, ils faisaient la garde au-
tour de la maison, allumant de grands
feux pour éloigner les fauves, et Tchi-
Naga, notre fidèle serviteur, qui appar-
tenait à cette caste si honnête et si dé-
vouée, se couchait en travers de la porte,
son kandjar à la main — long poignard
recourbé.

Dans certaines provinces de la côte
malabare, les bohîs joignent à leurs
fonctions de messagers celles de cautions
des emprunts.
Lorsqu'un riche négociant de la caste
des commoutys, ou quelque rajah ont
besoin d'argent, ils s'adressent à un
bohîs qui leur fait prêter la somme né-
cessaire en donnant sa vie comme garan-
tie. Le jour de l'échéance, si le débiteur
n'acquiesce pas sa dette, le bohîs va se
placer sous la verandah de sa maison et
le somme de se libérer au plus tôt; s'il
résiste, il commence à exécuter sa clause
de garantie; il s'ouvre le sein d'un coup
de poignard, annonçant que si la somme
due n'est pas payée au coucher du soleil,
il se plongera son arme dans le cœur.
Comme il le ferait sans hésiter, vouant
sa vengeance à tous les membres de sa
caste, l'emprunteur, pour échapper à
une mort certaine et à des représailles
qui n'épargneraient pas sa famille, s'exé-
cute immédiatement, et s'il n'en a pas
les facilités, s'adresse à sa caste, qui,
sans hésiter, lui fournit les moyens de
se libérer.

Malgré les dangers d'accepter une

— Eh bien ! pourquoi ces pleurni-
cheries, lui demanda-t-il brusque-
ment ?
— Ah ! que vous êtes dur pour moi,
Gontran !... Je vois bien que vous ne
m'aimez pas... Qu'ai-je donc de si
désagréable ?
— Tout, pensa-t-il, mais il se tut.
— Ma tante prétendait que la toi-
lette m'allait bien; elle m'a dit souvent
que j'étais gentille.

Un rire amer et moqueur fut la ré-
ponse de Gontran.
— O mon ami ! tâchez de m'aimer,
s'écria la pauvre laide, en se jetant à
genoux, je vous aime tant ! Vous vous
accoutumerez à mon visage, je serai si
bonne, si aimante ! Oh ! la bonté et la
tendresse ne pourraient donc rien...
— Pauvre Angéline, fit-il en la re-
levant. Quelle fatalité ! votre infernale
tante nous a tous deux voués au mal-
heur.

— Ainsi, vous aimiez votre cousine
Marie ?
— Si je l'aimais !...
— De viens de la voir, Gontran.
— De la voir ? Et que vous a-t-elle
dit ?
— Angéline, heureuse de l'attention
que lui prêtait son mari, lui fit le récit
détaillé de l'entretien qu'elle avait eu
avec la jeune malade.
— Et elle souffre, dites-vous, elle
est chagrine ! Elle se meurt peut-être ?...
(A suivre.)

avec terrible caution, on n'ose m'ap-
préhender moins rare qu'on ne pourrait
le croire; il est au reste fort prisé des
prêtres, qui sont assurés de cette façon
de ne jamais perdre leur créance.
M^{re} LOUIS JACCOLIOT.

VARIÉTÉS

VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS PREMIÈRE PARTIE

L'ALLEMAGNE DU SUD ET L'ALLEMAGNE
CENTRALE

XV

Une journée à l'Université de Leipzig — La
République académique, ses lois, ses coutu-
mes. — Les professeurs allemands.
(suite.) — Voir le Journal de Roubaix du 29
décembre.

Le recteur est une espèce de pape élu
par le collège des professeurs; qui se
réunissent chaque année pour procé-
der, en même temps, à l'élection du
sénat académique.
L'installation du nouveau recteur est
l'occasion d'une fête solennelle : les
étudiants se rendent en cortège à l'Uni-
versité, coiffés de leur petite casquette
brodée et sans visière, la taille serrée
dans un justaucorps de velours, les
jambes perdues dans des bottes à canon;
ils marchent par Burchenschaft, c'est-à-
dire par corps ou associations, précédés
de leurs drapeaux et de la grande
corne de buffle doublée d'argent, dans
laquelle ils boivent en portant leurs
toasts.

Le recteur, revêtu d'une robe noire,
avec le bonnet de docteur, les attend
dans l'« aula » de l'Université, en com-
pagnie de tous les professeurs, et leur
adresse un discours qui dure plus sou-
vent deux heures qu'une. Après quoi les
étudiants se retirent dans le même or-
dre; mais une fois sur la place, chaque
corps va de son côté, dans son « local »,
célébrer par des libations à Gambirius
la réouverture de l'année académique.
Celle-ci finit à Pâques et recommence
un mois après.

Fondées sur le modèle de l'Université
de Boulogne et l'ancienne Université
de Paris, les Universités allemandes
ressemblent à peu près toutes. Il n'y a
de différence entre elles que la vogue.
Autrefois, on ne complétait ses études
qu'en passant un semestre à Berlin.
Aujourd'hui, l'Université de Berlin est
réduite à sa plus simple expression et
compte à peine un millier d'étudiants,
tandis que celle de Leipzig en a trois
mille, dont 2 français, 7 grecs, 15 an-
glais, 7 italiens, 12 roumains, 7 russes,
45 suisses, 10 turcs, 1 japonais, 4 afri-
cains, 35 américains et 2,900 alle-
mands (1).

La vie universitaire subit toutefois
l'influence du milieu où elle s'agit.
Ainsi, à Tubingue, à Heidelberg, à Iéna,
l'étudiant est maître et seigneur. C'est
encore un petit baron despotique du moyen-
âge.
Tous ces gens qui sont venus se grou-
per autour de l'Université, les baccou-
riers, aubergistes, restaurateurs, gargotiers,
tailleurs, chapeliers, cordonniers, épi-
ciers, vivent et dépendent de lui. Si un
fournisseur se conduit mal, il est mis au
ban (1). Que de fois, à Tubingue, j'ai vu
des noms de brasseurs affichés à la table
noire, au « pilori ». Ceux qui n'avaient
pas les reins assez solides ou l'échine
assez souple fermaient leur établisse-
ment au bout de huit jours; ils ne ven-
daient plus un verre de bière. Ce qui se
fait dans des nids (nests), pour employer
l'expression allemande, comme Tubin-
gue, Heidelberg, Iéna, ne peut se faire
dans les grandes villes, où les étudiants
sont noyés dans une population de 80
ou 100,000 âmes. A Iéna, les citoyens
académiques se rendent visite en pan-
touflés et en robe de chambre. La ville
leur appartient, ils sont à l'entière-
ment chez eux. A Leipzig, à Munich, à Berlin,
il y aurait quelque inconvenant à se
promener dans les rues en cet équipage.
C'est pourquoi la vie universitaire est

(1) De ces étudiants, 339 (dont 114 allemands
et 225 étrangers) étudient la théologie, 989 la
jurisprudence, 429 la médecine, 166 les scien-
ces naturelles, 136 la philosophie, 79 la péda-
gogie, 325 la philologie, 80 les mathéma-
tiques, 120 l'économie politique, etc.

(2) En allemand : in verchiess.